

Pointe-à-Pitre, le lundi 10 février 2025

AVIS AUX USAGERS N° 12/2025

Objet : EXERCICE – SECURITE CIVILE – Nord ilet à cochons

La Capitainerie du Grand Port Maritime de la Guadeloupe informe les navigateurs ;

Un exercice entre le Samu 971 et le Sdis 971 aura lieu le mardi 11 février 2025 de 13h00 à 17h00.

Cet exercice consiste à mettre en situation des personnels du Samu et du SDIS 971 après un accident aérien en mer.

Dans ce contexte, des tirs de plusieurs engins pyrotechniques de détresse de couleur rouge auront lieu, au niveau de l'ilet à Cochons.

Période des tirs de fusées de détresse : 13h30 à 15h30.

De nombreuses personnes seront à l'eau au niveau du nord ilet à Cochons, encadrés par 3 embarcations sur le plan d'eau.

Ces personnes seront hélitreuillées par le Dragon 971.

Le Cross Antilles utilisera le canal VHF 67 pour assurer l'ensemble de la sécurité sur le plan d'eau.

Zone concernée : ANNEXE 1

Il est demandé à tous les navires de réduire leur vitesse à l'approche de la zone et de s'en écarter franchement.



Destinataires :

Agents maritimes – Marina de Bas du Fort – Comité des Pêches- Personnel GPMG
Station de Pilotage – Société de remorquage- Phares & Balises-

ANNEXE 1

